

INFO

Comité d'Ille-et-Vilaine de handball



clubs

RAPPEL... RAPPEL... RAPPEL...

LE RECYCLAGE

Toute personne dont le niveau de qualification est en fin de validité doit, selon sa qualification, participer à un temps de recyclage.

Afin que la validation soit prise en compte au titre de la saison 2011-2012, la demande devra être effectuée **avant le 1^{er} décembre 2011**

auprès du Service Territorial de formation :
voir guide des formations (www.bretagnehandball.com).

LA V.A.E.

Toutes les demandes doivent être effectives **avant le 1^{er} décembre 2011**

pour être signalées dans le cadre de la CMCD,
et déposées **avant le 1^{er} mars 2012**

auprès du Service Territorial de Formation
pour être instruites au titre de la saison 2011-2012.
Au-delà de ces délais, elles seront prises en compte
pour la prochaine saison.

Tout dossier incomplet ne sera pas traité :
voir guide des formations (www.bretagnehandball.com).